

MISE EN PLACE D'ALARME INCENDIE ET ECLAIRAGE DE SECURITE DANS LES ERP ET ERT

LIEU (X) DE FORMATION

BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE
Parc d'activités de la Guerche
11 chemin des Potences
44250 SAINT BREVIN LES PINS

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de la formation continue :
Salarié, gérant ou demandeur d'emploi

EFFECTIF

MINI : 4 stagiaires
MAXI : 12 stagiaires

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'un CAP électricien

DURÉE / DATES

3 jour(s) – 21 heures

Du 27 au 29 avril 2022 inclus

Horaires : 8h30-12h30 /13h30-16h30

COÛT DE LA FORMATION

1 050€ net de taxe par stagiaire

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA FORMATION

Le nécessaire d'écriture

INFOS ET INSCRIPTION

Sandra LEDUC
Chargée de relation entreprise
Formation Continue
07 61 51 17 15/ 02 40 92 95 55
sandra.leduc@btpcfa-pdl.com
<https://www.cfabtp44.com>

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les différents types et catégorie d'ERP et d'ERT
- Choisir le type d'alarme incendie et d'éclairage de sécurité adapté au lieu
- Mettre en œuvre, mettre en service et entretenir une alarme incendie et un éclairage de sécurité

CONTENU

- Présentation de la réglementation
- Présentation des différents types de matériels
- Réalisation d'un schéma de câblage
- Installation et mise en service d'une alarme incendie
- Installation et mise en service d'un éclairage de sécurité
- Réalisation de l'entretien et du dépannage d'une installation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Encadrement pédagogique : M.SENAN Stéphane

Moyens matériels : Salle équipée de vidéoprojecteur, plateforme technique

Moyens pédagogiques : Approche théorique, échanges et exercices pratiques

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi pédagogique : Sans objet

Modalités de suivi de l'exécution : Feuille de présence

Modalités d'évaluation : QCM portant sur le contenu de la formation et mise en situation professionnelle

Sanction : attestation de formation